

Le français oral à l'Atelier alpha

Article écrit par Mary van den Brandt pour le rapport d'activité 2023 - 2024 de l'association l'Atelier alpha à Genève. Dernière mise à jour : le 5 janvier 2025.

Le français oral joue un rôle essentiel dans nos cours, car il s'agit de la condition principale pour une alphabétisation réussie. En effet, l'apprenant non-scolarisé n'acquiert pas l'oral de la même manière qu'une personne sachant lire et écrire dans sa langue.

A l'Atelier alpha, nous travaillons l'oral pour permettre aux apprenants de naviguer dans la vie quotidienne, pour les préparer à l'acquisition de l'écrit et pour leur permettre d'acquérir les outils pour un apprentissage plus efficace, tout en tenant compte des particularités de notre public.

Bien que l'identification de catégories de personnes soit essentielle pour pouvoir faire un inventaire des besoins, cet exercice peut s'avérer réducteur. Il est donc important de garder à l'esprit notre public et nos objectifs et de rester ouvert aux exceptions et à la nuance. Nous souhaitons soutenir la progression de nos apprenants depuis leur point de départ, de la manière la plus efficace possible, tout en les équipant au mieux pour leur apprentissage futur. Pour cela, nous nous efforçons à nous adapter à la réalité du terrain, avec bienveillance et discernement. L'objectif de ce texte est de vous fournir un aperçu de notre public et de notre approche.

Qu'entend-on par un apprenant « non-lecteur, non-scripteur » ?

Lorsqu'un enfant ou un adulte apprend à lire et à écrire pour la première fois de sa vie, il développe un vaste éventail d'outils cognitifs. Le cerveau subit d'importantes transformations. Le système visuel et les capacités motrices s'ajustent pour accueillir ces nouvelles compétences. Il apprend également à interagir avec divers supports, tels que les livres et les outils d'écriture. En effet, la lecture n'est pas une compétence innée ou naturelle, à l'instar du langage ou de la marche, que presque tous les enfants acquièrent sans nécessiter d'instruction explicite. Avec la lecture, le langage transcende son rôle d'instrument exclusif de communication : il devient également un objet de réflexion et d'analyse. Les compétences métalinguistiques* se renforcent. Avant l'apprentissage de la lecture, la parole est une succession de syllabes. Au fil du temps, la phrase s'articule de plus en plus en une chaîne de mots : on acquiert la *notion de mot**. Parallèlement, la personne commence à reconnaître et à manipuler de manière consciente les phonèmes*, ces unités sonores qui constituent les syllabes et les mots. Dans les pays occidentaux, cette façon de penser le langage est développé dès l'école enfantine, et ce depuis plusieurs générations. Elle est maintenant transmise au sein des familles, souvent de manière inconsciente. Pour une personne qui a grandi ici, il est difficile de se mettre à la place d'un migrant non-scolarisé pour qui ces choses ne sont pas si évidentes.

« Lorsqu'un enfant ou un adulte apprend à lire et à écrire pour la première fois de sa vie, il développe un vaste éventail d'outils cognitifs. »

La majorité des compétences développées avant et pendant l'apprentissage de la lecture et de l'écriture seront réutilisées lorsque la personne va apprendre une nouvelle langue utilisant un alphabet différent. Bien que cette comparaison soit réductrice, on peut assimiler l'apprentissage de la lecture et l'écriture

à l'installation d'un système d'exploitation sur un ordinateur. Une fois ce logiciel fondamental en place, on peut ajouter d'autres applications, représentées ici par différents systèmes alphabétiques.

Un apprenant désigné comme « non-lecteur, non-scripteur » n'a jamais développé de compétences en lecture, dans aucune langue. Il n'a pas ce bagage cognitif qui permet un apprentissage beaucoup plus rapide et efficace. Dans le cadre de nos cours, il va s'approprier l'ensemble des stratégies cognitives nécessaires pour pouvoir acquérir le français oral de manière efficace et devenir lecteur. Cela demande une approche adaptée.

« Un apprenant désigné comme 'non-lecteur, non-scripteur' n'a jamais développé de compétences en lecture, dans aucune langue. »

Apprenants non-lecteurs, non-scripteurs*, quelles particularités ?

L'oral précède l'écrit.

Dès le début de son apprentissage, une personne alphabétisée peut s'appuyer sur l'écrit pour acquérir le français oral, quel que soit son alphabet d'origine. En revanche, pour une personne qui est encore en train de découvrir l'écrit, la situation est différente.

« Le non-lecteur doit découvrir l'écrit comme un code qui donne accès à des messages qui ont du sens. Il s'appuie donc sur l'oral pour acquérir l'écrit. »

Dans ce cas, elle doit découvrir que l'écrit comme un code qui donne accès à des messages qui ont du sens. Elle s'appuie donc sur l'oral pour acquérir l'écrit, et non l'inverse. Elle devra donc d'abord avoir un vocabulaire de base, avant de pouvoir apprendre à lire.

Les compétences métalinguistiques* : cette arme invisible des lecteurs.

Ces aptitudes sont déterminantes dans l'acquisition du vocabulaire. Lorsqu'un lecteur entend un nouveau mot ou une expression inconnue, il engage presque immédiatement une analyse. Il se demande, souvent de manière inconsciente : Quels mots composent cette expression ? Quels phonèmes* peuvent être identifiés dans chacun de ces mots ? Combien de syllabes compte-t-elle ? À quoi cela pourrait-il rimer ? Comment pourrait-on le transcrire ? Cette capacité à analyser le langage favorise considérablement la mémorisation. À l'inverse, les individus non lecteurs*, ne disposant pas de ce mécanisme de codage, rencontrent plus de difficultés pour retenir de nouveaux mots et phrases. Dans notre société, cette absence partielle ou complète des compétences qui sous-tendent la littératie constitue un handicap invisible et souvent méconnu. L'alphabétisation permet de développer ces habiletés et joue ainsi un rôle clé dans le développement des facultés mnésiques.

(Référence : Stanislas DEHAENE, *Les Neurones de la lecture*, Odile Jacob, pp 267-269 et 277-279)



Le traitement des corrections.

De nombreuses études ont démontré que le non-lecteur*, qui tend à se concentrer sur le sens des énoncés plutôt que sur les aspects formels, éprouve souvent des difficultés à assimiler nos corrections relatives à la structure des phrases qu'il construit. Cela peut être surprenant, voire parfois frustrant,

pour des personnes qui essaient de l'aider. Les échanges peuvent alors ressembler à ceci :

Apprenant : « Moi, oublié manteau. »

Formateur : « J'ai oublié mon manteau. »

Apprenant : « Oui, oui, manteau, oublié. »

(Références : me contacter)

« Le non-lecteur éprouve souvent des difficultés à assimiler nos corrections relatives à la structure des phrases qu'il construit. »

Nos priorités

Chaque semaine, nous sélectionnons un thème en lien avec le quotidien des apprenants. Une douzaine de substantifs sont alors choisis, accompagnés d'illustrations. Nous privilégions les mots suivants :

- Des mots du quotidien des participants
- Des mots facilitant l'entrée en écriture-lecture* : nous optons pour des mots courts et « transparents* », sans variations orthographiques. Par exemple, dans le thème « La maison », nous proposons les mots « clé » et « porte ».
- Des mots similaires à ceux des langues maternelles des apprenants : Par exemple, le mot « douche » se dit également « douche » en arabe, persan, kurde, en turc (duş) et en ukrainien. Ces similarités peuvent rassurer les apprenants, leur montrant que tout n'est pas difficile et qu'ils connaissent déjà des mots français.

En plus de ce vocabulaire thématique, nous intégrons également des verbes concrets, c'est-à-dire des verbes pouvant être mimés, tels que « manger », « boire », « rire » et « danser ». Nous offrons une introduction à la conjugaison au présent, sans nous appuyer sur la lecture ou l'écriture.

Ce que nous faisons

Autour du thème de la semaine, nous organisons de diverses activités. Nous tentons de présenter le vocabulaire de la manière la plus concrète possible, par exemple à travers des sorties à but didactique ou des objets concrets qui peuvent être emmenés dans la salle de classe. Nous proposons également des discussions et des exercices de vocabulaire, par exemple la [Leçon en trois temps](#), développée par Edouard Seguin. Ces activités orales sont à la portée de chacun et permettent d'apprendre le vocabulaire par la réussite et tout en développant des stratégies d'apprentissage efficaces. Pour ceux qui le souhaitent, nous offrons la possibilité de réécouter les mots chez eux, sur leur téléphone. Nous consacrons également du temps à chaque apprenant individuellement, en prenant le soin de les écouter afin de permettre à chacun, y compris les plus timides, de s'exprimer et de renforcer leur confiance en eux.

« Les activités orales sont à la portée de chacun et permettent d'apprendre le vocabulaire par la réussite et tout en développant des stratégies d'apprentissage efficaces. »

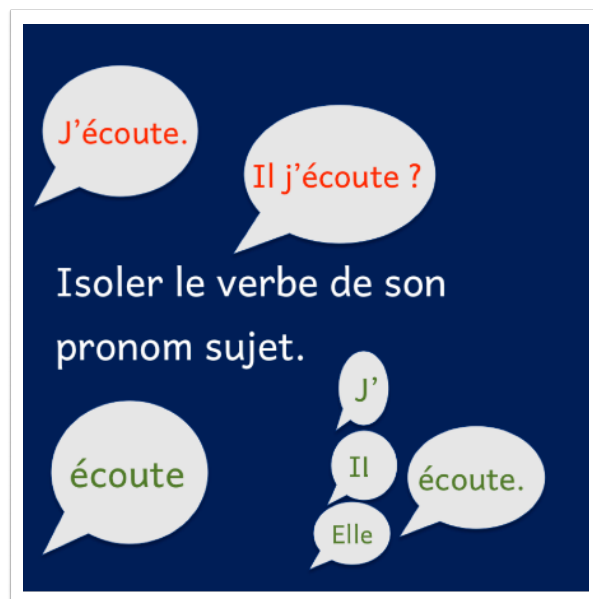
Dans le but d'éviter toute confusion et de faciliter l'assimilation des mots, nous prononçons ces substantifs de manière isolée, sans les déterminants. Cela permet également d'éviter l'accumulation de déterminants que certains apprenants peuvent commettre, comme dans l'exemple « mon l'ami ». Nous faisons également découvrir le genre, le nombre et le premier phonème (consonne ou voyelle) de ces substantifs ainsi que les différents déterminants (un, le, mon, votre, etc.). Pour la même raison, les verbes sont isolés de leur pronom sujet.



Les mots sont ensuite utilisés pour développer la conscience phonologique*, par exemple travers des jeux de mots, des rimes, des allitérations, et le comptage des syllabes orales et des phonèmes*.

Ce n'est qu'après ces

deux étapes strictement orales que nous allons utiliser les mots transparents (phonétiques)* pour identifier les correspondances entre les phonèmes* et les graphèmes* et les syllabes écrites. Pour aider les apprenants à comprendre le lien entre l'oral et l'écrit, nous privilégions la prononciation des phonèmes* plutôt que celle des noms des lettres. Par exemple, pour le mot « lac », nous dirons /l/a/k/ au lieu de prononcer « èl - a - cé ». Nous proposons chaque vendredi une dictée axée sur les mots transparents*.

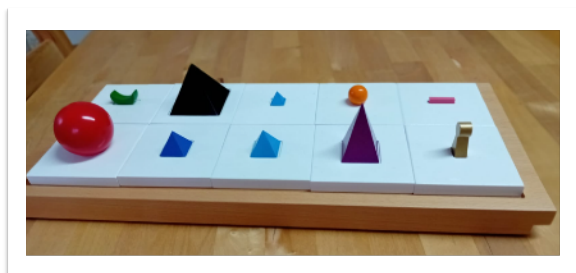


Lors de l'entrée en lecture, l'apprenant est forcé de porter une attention particulière à chaque mot. C'est souvent à ce moment-là qu'il prend conscience de certaines structures et de la différence entre son français acquis « sur le tas » et celui d'une personne francophone. C'est une des premières manières dont l'apprentissage de l'écrit soutient celui de l'oral.



« Il va à la gare.... »
 Ça veut dire :
 « Lui aller à la gare. » ???

Lorsqu'un apprenant a acquis les bases de l'écrit, il va découvrir la nature des mots (pronom, verbe, déterminant, nom, préposition,....) et les opérations grammaticales (ajouter, supprimer, remplacer, déplacer, encadrer,) en manipulant les symboles grammaticaux développés par Maria Montessori. Ce matériel permet d'associer chaque mot à un objet concret et de le déplacer dans l'espace.



Chez beaucoup de nos apprenants, c'est grâce au travail de préparation et d'entrée en lecture-écriture que l'attention se tourne vers la forme du français oral et qu'ils vont être capables de développer leur mémoire, de former des phrases et de traiter les corrections.

Notre travail favorise non seulement l'acquisition de la langue, mais aussi la conscience phonologique* et grammaticale ainsi que le lien entre l'oral et l'écrit. C'est pourquoi nos activités de français oral s'avèrent pertinentes pour tous les apprenants en alphabétisation, quel que soit leur niveau en français oral.

« Notre travail favorise non seulement l'acquisition de la langue, mais aussi la conscience phonologique* et grammaticale ainsi que le lien entre l'oral et l'écrit. »

Dans l'idéal, l'exposition à la langue française ne devrait pas se restreindre à la salle de classe. Nos apprenants, qui ont l'habitude d'apprendre par la pratique, devraient avoir l'opportunité de s'engager dans des activités professionnelles ou de loisirs en français pour leur permettre de faire le lien entre ce qu'ils apprennent à l'école et la vie quotidienne.

Ce que nous évitons

Notre expertise et notre compréhension des recherches menées dans le domaine nous ont enseigné qu'il est généralement préférable d'éviter les interventions suivantes :

- **Apprendre par coeur des phrases entières**, également connues sous le terme de « chunks of language » (morceaux de langage). De nombreux non-lecteurs ont de la peine à les mémoriser.

Rappelons que pour ceux qui n'ont pas encore acquis la notion de mot*, une phrase est plutôt une suite de syllabes. En outre, les apprenants n'ont généralement pas encore les outils cognitifs nécessaires pour utiliser ces phrases comme « portemanteaux » permettant de créer de nouvelles constructions sur le même modèle. Hormis quelques expressions courtes et couramment utilisées, telles que « Je voudrais..... », « Je m'appelle.... » ou « J'ai rendez-vous », nous privilégions l'apprentissage du vocabulaire. La construction de phrases entières est proposée plus tard.

jevéosinéma

- **Commencer par des verbes abstraits tels que « être » et « avoir »**. Dans les cours de langues « classiques », ces verbes sont souvent présentés dès le début. Cependant, pour un public non-lecteur*, leur compréhension peut s'avérer difficile. De plus, ces verbes ne sont pas présents ou utilisés de la même manière dans certaines langues maternelles. La confusion entre leur signification première et l'utilisation comme auxiliaire pour former la Passé Composé est également récurrente. A ces difficultés se rajoutent l'élision et la liaison. C'est pourquoi nous privilégions une approche qui permet de découvrir d'abord les notions de verbe et de conjugaison à travers de verbes concrets, c'est à dire des verbes qui peuvent être mimés, tels que « marcher », « parler » et « boire ».

jéunfis
ilèpeti

- **Utiliser l'écrit pour l'acquisition du vocabulaire**. L'apprentissage de la lecture est la découverte d'un code donnant accès à des messages qui ont du sens. Ce processus requiert une concentration considérable et un travail mental important. Pour être efficace, il doit se faire en utilisant un vocabulaire que les apprenants maîtrisent déjà. Si

bé - a - té - e - a - u
???????



nous leur demandons de lire des mots inconnus, il y a un risque qu'ils se découragent et qu'ils s'habituent à apprendre par coeur les lettres plutôt que de décoder, surtout lorsqu'il s'agit de mots opaques*. Introduire l'écrit trop tôt, sans permettre de découvrir le fonctionnement et le sens du code alphabétique, peut ainsi compliquer l'apprentissage de la lecture. Cependant, les participants peuvent, dès le début, tracer les lettres et explorer les sons qu'elles représentent.

- **Corriger régulièrement le français oral.** Si nous offrons des retours et des reformulations qui dépassent les capacités de l'apprenant, nous risquons de souligner ses échecs, de le décourager et de gaspiller un temps et une énergie précieux. Nous privilégions donc mettre l'accent sur ce qu'il est déjà capable de faire et sur les éléments qui favorisent sa progression. Une fois qu'il aura intégré l'écrit ainsi que les compétences implicites qui l'accompagnent, notre feedback sera d'autant plus pertinent et constructif.

*Glossaire

- **Apprenant d'une seconde écriture** : une personne qui, après avoir acquis un alphabet, généralement celui de sa langue maternelle, se lance dans l'apprentissage d'un nouvel alphabet, tel que l'alphabet latin.
- **Compétences métalinguistique** : la capacité à réfléchir sur le langage et ses structures. Cela inclut par exemple la conscience phonologique et grammaticale.
- **Conscience phonologique** : la capacité de décomposer les phrases en syllabes et en phonèmes* et manipuler ces éléments. Cette aptitude constitue un élément essentiel pour l'apprentissage de la lecture et de l'écriture.
- **Entrer en écriture-lecture** : apprendre à lire et à écrire pour la première fois de sa vie. Il s'agit d'une expérience transformatrice. C'est au cours de ce processus dit que l'on acquiert de nombreuses compétences essentielles pour acquérir n'importe quel alphabet.
- **Graphème** : une lettre ou un groupe de lettres qui représente un son (phonème). Par exemple, dans le mot « bateau » nous trouvons quatre graphèmes : b/a/t/eau.
- **La notion de mot** : Le mot constitue notre façon d'organiser les lettres en unités porteuses de sens. Cette structure graphique sert à faciliter la lecture. Une fois que le cerveau s'y est habitué, il perçoit la langue orale sous forme de phrases et de mots.
- **Mot opaque** : un mot contenant des variations orthographiques, par exemple : bateau, photo etc.
- **Mot phonétique ou transparent** : un mot sans variations orthographiques. Par exemple : fil, bol etc.
- **Non-lecteur non-scripteur** : une personne « analphabète », n'ayant acquis ni la capacité de lire ni celle d'écrire dans aucune langue, à l'opposé d'un **Apprenant d'une seconde écriture**.
- **Phonème** : la plus petite unité sonore du langage parlé. Par exemple, dans le mot « bateau » nous trouvons deux syllabes et quatre phonèmes : /b/a//t/o/